





## Mot du Président

Le printemps est là, et pourtant il semble que c'était hier que nous couronnions pour la troisième fois, en grande pompe, Michel Bonjour, Roi du CVVi. Serions-nous tombés dans la routine ? Que nenni, Michel, qui reste toujours premier, cumule les honneurs cette année en conservant son poste royal et en acceptant de prendre la fonction de rédacteur en chef de votre bien-aimé Coin-Coin et de votre cher site Internet [www.cvvi.ch](http://www.cvvi.ch). Pour avoir accepté ce rôle, nous adressons à Michel un royal merci.

Que nenni encore, puisque d'importants changements affectent les structures de notre Club, tels que Comité, Ecole de voile et Intendance du Club House.

Pour le Comité, la dernière Assemblée générale a désigné Pierre Guex, avec sa grande expérience de régatier, pour succéder à Claude Blatti au poste de secrétaire. Qu'il soit ici remercié d'avoir accepté cette charge. Claude Blatti quitte la fonction de secrétaire du Comité, qu'il a magistralement (c'est le cas de le dire !) tenu pendant 10 ans. Les applaudissements soutenus le concernant, entendus au cours de la dernière Assemblée générale, témoignent de la reconnaissance du Club à son égard.

Le poste de Starter, tenu au cours des trois dernières années par Stéphane Ries, démissionnaire, est repris par Claude Pittier. Merci à Stéphane du travail accompli et à Claude, d'endosser ce rôle, qui réclame patience, fermeté et doigté.

En conséquence, Claude Pittier est déchargé de la gestion du Club House. Cette dernière est reprise par notre nouvel Intendant, Raymond Berclaz, bien connu de chacun. Raymond succède ainsi à Albin Cattilaz, qui nous a quittés subitement l'an dernier. Nous nous réjouissons déjà de le voir s'affairer derrière son bar.

Last but not least, l'Ecole de voile change de tête avec l'arrivée de Catherine Zoller, qui accepte de succéder à Didier Brönnimann, démissionnaire, après 4 années de bons et loyaux services. Nous souhaitons plein succès à Catherine Zoller pour son travail d'initiation de nos enfants aux plaisirs de la navigation et, pour certains, aux secrets de la régates. Pour mener à chef sa tâche de formatrice, Catherine Zoller devra bénéficier de l'assistance des membres du Club pour assurer la sécurité et l'encadrement des enfants tous les mercredis après-midi, à partir du 22 mai jusqu'au 25 septembre prochains, exception faite des vacances scolaires. Les intéressés peuvent s'annoncer soit auprès de Mme Zoller, soit auprès d'un membre du Comité.

Pour résumer, l'Organisation 2002 de votre Club se compose comme suit :

### Comité

Présidence: Gérard Plumettaz  
Vice-présidence: Véronique Richard  
Secrétariat: Pierre Guex  
Trésorerie: Muriel Carraux  
Starter: Claude Pittier

### Autres fonctions

Coin-Coin & [www.cvvi.ch](http://www.cvvi.ch): Michel Bonjour  
Intendance du Club House: Raymond Berclaz  
Ecole de voile: Catherine Zoller  
Ouchettaz Week: Marie Pellet

Comme vous pouvez en faire l'agréable constatation, Marie Pellet accepte encore une fois d'assumer l'organisation de l'Ouchettaz Week. Qu'elle en soit ici vivement remerciée. Je dois cependant vous informer que Marie n'envisage pas de reconduire cette tâche l'année prochaine, ce qui est plus que légitime, compte tenu de tout ce qu'elle a donné au Club. Nous devons donc trouver une succession à Marie pour 2003. Pour les événements de la saison 2002, veuillez consulter le tableau des manifestations en pages 7 et 8 de ce numéro. Cependant, je vous invite dès maintenant, à vous inscrire au Ski-voile du CVM, qui se tiendra le 13 avril prochain.

Nous voilà donc armés pour aborder avec confiance la saison 2002, et je vous souhaite à toutes et à tous tous les plaisirs que la voile peut apporter.

G.P.



# Assemblée générale 2002

## Les points importants

- 50 membres, 1 personnalité villeneuveoise, 5 membres d'honneur et le Roi Michel 1<sup>er</sup> (35 membres se sont excusés)
- 14 nouveaux membres et 15 démissions
- Le rapport du Président qui souligne que les régates se portent bien.
- Les comptes sont toujours sains et remarquablement tenus. (merci Muriel)
- L'école de voile change de main. Catherine Zoller succède à Didier Brönnimann.
- Une Ouchettaz Week qui fut un succès. (Merci à Marie et à la météo)
- Toit du Club : 30 parts sociales tirées au sort.
- Nomination de 4 membres "Honoraires".
- M. Claude-Alain Blatti gagne le challenge du Syndic.
- M. Benjamin Porta gagne le challenge des dériveurs.
- M. Roland Pellet a participé à 9 régates d'entraînement comme barreur.
- M. Georges Moillet a participé à 9 régates d'entraînement comme équipier.
- Claude-Alain Blatti quitte le poste de secrétaire, classements, Coin-Coin et site CVVi avec les honneurs et un petit cadeau du Comité. (Il a accompli durant des années le travail de 2 voir 3 personnes. Il en est chaudement remercié par toute l'assemblée). Pierre Guex le remplacera pour le secrétariat, alors que le Roi, qui fait déjà les classements, reprendra le site et le Coin-Coin.
- Stéphane Ries démissionne de son poste de Président du comité de course. Il est vivement remercié pour ses trois ans de Présidence. (poste difficile). Son remplaçant sera Claude Pittier.
- M. Berclaz a remarqué que les activités CVVi n'apparaissent pas dans le programme des manifestations communales !

L'assemblée est levée à 21H44, soit une minute plus tôt que l'année précédente.



# LA SOLITAIRE DU HAUT-LAC LE 18 MAI 2002



***Le Roi vous recommande de suivre impérativement à la lettre les recommandations du dessinateur !!!***

## **Avis de course**

Cette régates est soumise aux règles du RIC 2001-2004, à celle du Swiss Sailing, celles de l'ACVL et enfin des instructions particulières de course du CVVi.

## **1. Séries invitées (selon art. 1 b et c de l'ACVL)**

Classe 1 de 1205 pts et plus Classe 6 de 975 à 1010 pts

Classe 2 de 1145 à 1200 pts Classe 7 970 pts et moins

Classe 3 de 1095 à 1140 pts Classe F Les vénérables

Classe 4 de 1055 à 1090 pts

Classe 5 de 1015 à 1050 pts

## **2. Parcours**

Villeneuve - Cully - Villeneuve

## **3. Ligne de start, bouées, arrivée**

Start: bateau start - bouée. L'île de Peilz doit être laissée à bâbord.

Cully: bouée orange, à 150 m au large du port de Moratel, à laisser à bâbord.

Arrivée: Ligne - mât de start sur la digue Nord du port - bouée lumineuse à laisser à bâbord.

## **4. Horaire**

10h 25 A disposition Hisser le pavillon CVVi + coup de canon

10h 26 Attention Hisser le pavillon "P" + coup de canon

10h 29 Une minute Abaisser le pavillon "P" + long coup de trompette

10h 30 départ Abaisser le pavillon CVV + coup de canon

24h 00 clôture

## **5. Fanion de course**

Le fanion de couleur de la classe doit être porté dans le pataras (art. 15 d).

## **6. Gilet de sauvetage**

**Le port du gilet de sauvetage est obligatoire, quelle que soit la météo.**

## **7. Abandons**

Le barreur de tout yacht contraint à l'abandon est tenu d'informer immédiatement le Comité de course, au club-house, tél. (021) 960 29 18.

## **8. Classement**

Le classement sera établi en temps réel, par classes.

## **9. Augmentation de stabilité, pilote automatique**

Exceptés les multicoques qui peuvent utiliser leurs trapèzes, l'usage de trapèzes, de planches de rappel ou d'échelles n'est pas admis. Les régulateurs d'allure, pilotes automatiques, etc... sont interdits.

## **10. Eclairage**

Les bateaux seront équipés des feux réglementaires selon art. 14.2 du règlement ACVL.

## **11. Pénalités**

Une infraction aux règles du chapitre IV du RIC pourra être rachetée en appliquant la pénalité de rotation de 720°, Annexe B1 des règles de course.

## **12. Réclamation**

Toute réclamation doit être déposée réglementairement 1 heure au plus tard après le passage de la ligne.

## **13. Responsabilité - Sécurité**

Chaque concurrent est seul juge pour décider de prendre le départ ou poursuivre la course. En s'inscrivant et en participant à cette régata, chaque concurrent renonce à toute prétention en responsabilité ou autre à l'égard du CVVi et des personnes responsables de l'organisation de la régata.

## **14. Publicité**

Les dispositions du Swiss Sailing sont applicables, en particulier l'annexe A3 du RIC.

## **15. Classements, challenges**

(au minimum 3 bateaux au départ)

Un classement séparé sera établi pour les classes F, pour autant qu'il y ait 3 bateaux classés. Ces bateaux s'inscrivent cependant dans leur classe ACVL.

SOLITAIRE premier yacht arrivé

REMPART II premier classe 1

CVVi premier classe 2

MOINE premier classe 3

COMITE III premier classe 4

20 EME premier classe 5

KOSCHMANN premier classe 6

REMPART I premier classe 7

UAP premier classe F

## **16. Distribution des prix**

Le dimanche 19 mai à 10h 30 au club-house.

## **17. Inscriptions**

Sur le site [www.cvvi.ch](http://www.cvvi.ch) ou au Club House avant la régata.

**BON VENT ! CVVi, le Comité de course**

PS: - Le Comité de course recommande à chaque participant de porter sur lui, dès la tombée de la nuit, un bâton phosphorescent.

- Le Roi CVVi est dispensé de la finance d'inscription!



# MODIFICATIONS JAUGE ACVL 2002

(Le texte ci-dessous est issu du site de l'ACVL)

Ces modifications entreront en vigueur en 2002, la rédaction du règlement d'application est en cours, il sera publié in-extenso prochainement.

## 1. Mât carbone

Les mâts en carbone ne seront plus pénalisés en fonction du guindant de la GV (P) mais selon un pourcentage fixe de 5% ajouté à la surface de voileure jaugée.

[formule : Rated Sail Area (RSA) = Sail Area (SA) X 1.05]

## 2. Mât aile/rotatif

Les mâts aile et/ou rotatif seront pénalisés par un pourcentage fixe de 3% ajouté à la surface de voileure jaugée .

[formule : Rated Sail Area (RSA) = Sail Area (SA) X 1.03]

## 3. Tirant d'eau

Le tirant d'eau sera inclus dans la formule du calcul du coefficient selon la méthode suivante:

Par rapport à une droite donnant un tirant d'eau théorique pour une longueur de donnée, on détermine la différence avec le tirant d'eau effectif. La bonification ou la pénalité est ensuite calculée en fonction de cette différence.

Il existe une zone neutre de part et d'autre de la droite théorique qui ne donne aucune bonification ou pénalité.

formule :

a) tirant d'eau théorique :  $TEt [LOA * 0.185 + 0.190]$

b) Si le Tirant d'eau effectif (TE) est inférieur au tirant d'eau théorique, la bonification est calculée avec la formule suivante :  $165 * (TE / (LOA * 0.185 + 0.190) - 1)^2$ .

c) Si le tirant d'eau effectif (TE) est supérieur au tirant d'eau théorique, la pénalité est calculée avec la formule suivante :  $(345 * (TE / (LOA * 0.185 + 0.190) - 1)^{2.3})$ .

## 4. Suppression des arrondis

L'arrondi (aux 5 points les plus proches) appliqué au résultat final du calcul de la jauge sera supprimé. Il faut par conséquent modifier la définition des classes de la manière suivante :

Classe 1 1205 - 1675 pts, Classe 2 1145 - 1204 pts, Classe 3 1095 - 1144 pts,

Classe 4 1055 - 1094 pts, Classe 5 1015 - 1054 pts, Classe 6 975 - 1014 pts

Classe 7 970 pts et moins

## 5. Allégerance d'âge

La bonification de l'allégerance d'âge sera appliquée selon une date relative , c-à-d tous les bateaux dont la construction remonte à 25 années révolues et non plus construit avant 1975 inclus.

## 6. Traitement des séries

Certaines séries avaient des bateaux répartis dans des classes différentes , la commission technique a décidé d'attribuer des coefficients standards à chaque série membre de l'ACVL. Les propriétaires sont toutefois astreints à faire une demande de jauge et ce faisant s'engagent à respecter leur règlement de jauge.



# Saison CVVi 2002 (janvier-juin)

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	
1	Nouvel An			Lundi Pâques			
2					R		
3							
4					Rte Rhône		
5						EV	
6	Les Rois					R	
7			AG ACVL				
8							
9					Ascension		
10							
11							
12						EV	
13				Ski-voile/		R	
14				Surprises			
15							Bol d'Or
16			Nettoyages		R		Bol d'Or
17							
18				R	Solitaire		
19					Pentecôte	EV	
20					Lundi Pent.	R	
21				L'Ouverture			
22					EV		
23		Ski Crosets			R		
24			LesRameaux				Sem
25	AG CVVi			R			aine
26						EV	
27							CVM
28				Chablaisienne			
29			Vend. Saint		EV		
30					R		
31			Pâques				
	Dimanche	Fêtes	Vacances scolaires	CVVi	CHL	ACVL	



## Saison CVVi 2002 (juillet-décembre)

	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1			BouveretCup		Prix CHL	
2						
3	EV					
4	R		EV			
5			R	Régates d'		
6				Automne		
7			Coupe CHL			
8	Ouch					
9						
10	ettaz	Mi-été				
11		Mi-été	EV			
12	Week		R	Clôture		
13						
14						
15			JeûneFédéral		S. Ec. Voile	R. de Noël
16			Lundi Jeûne			
17		Nocturne				
18		Nocturne	EV			
19			R sponsors			
20	Championnat					
21	Tour					
22			Rég.de MTX			
23						
24		Corsaires				
25		Corsaires	EV			Noël
26			R	La Der		
27	Vieux			La Der		
28	Bateaux	EV	Critérium			
29		R	Dolphin			
30						
31						St. Sylvestre
	Dimanche	Fêtes	Vacances scolaires	CVVi	CHL	ACVL



## Une nouvelle responsable pour l'école de voile.

### Portrait :

Mme Catherine Merle-Zoller est née au Maroc le 21 février 1963. Elle est mariée et maman (1 enfant). Elle réside à Villeneuve où son mari a ouvert un magasin de parapentes qui s'appelle AIR TURQUOISE. Il est aussi testeur officiel de parapente.

Catherine est de nationalité francosuisse et est au bénéfice de plusieurs formations qui en font, à mon avis la personne idéale pour reprendre en mains nos champions :

Certificat d'aptitude à l'enseignement de la voile (CAEV obtenu à Bastia, Corse), Brevet d'Etat de voile (St Raphael, Var, France), Brevet d'Etat d'expression gymnique (St Raphael, Var, France), Brevet de secourisme et de réanimation etc...

Elle a été employée 7 années de suite comme monitrice de voile pour la période estivale au Centre d'étude sous-marine de Saint-Florent en Corse. Elle a aussi enseigné la gymnastique, la gymnastique aquatique, rééducation aquatique etc..

Elle a aussi travaillé comme enseignante remplaçante dans différentes écoles.

Ses coordonnées sont :

Catherine MERLE-ZOLLER  
Rue de la Poterlaz 6  
Case postale 10  
1844 Villeneuve

Tél 021 965 65 65  
Fax 021 965 65 66  
Natel 079 651 02 17  
E-Mail [info@airturquoise.ch](mailto:info@airturquoise.ch)

***Pour l'école de voile, elle a besoin de vous. Que dis-je, NOUS avons besoins de vous !!***

***Pour préparer les collations et comme assistant(e) sur l'eau.***

***Vous pouvez vous inscrire pour un ou plusieurs mercredi sur la feuille prévue à cet effet qui est affichée au club ou en prenant contact directement avec Mme Zoller.***



**Catherine Merle-Zoller lors du nettoyage du club-house**



## Deux équipages du CVVi aux British Virgin Islands, BVI Ca vaut pas l'île de Peilz mais ...

Départ de la Gare de Villeneuve par une froidure de janvier, ça faisait quelques semaines que nous attendions ça. Deux équipages, 13 personnes dont une seule Louise bien téméraire parmi tous ces matous. Genève-Paris-St-Martin-Tortola : un saut de puce pour une petite semaine de navigation fantastique. Arrivée à la Marina dimanche soir pour la prise des unités lestées au bacon (personne n'a pu en venir à bout). Plusieurs bateaux ont participé à cette semaine de régates : (SNG, CNV et CVVi). Les bateaux du CVVi ont brillé : équipe J-D. Guex 3<sup>ème</sup> et équipe Ph. Bonzon 4<sup>ème</sup> (je ne me souviens plus sur combien).

C'est encore mieux que sur les cartes postales : eau transparente, îles vertes, sable blanc, des rochers semblables à ceux de Perros -Guirec. Au début, la couleur de l'eau m'a un peu perturbé, j'étais inquiet de toucher les fonds bien que le profondimètre indiquait 20 pieds.

Nous avons navigué par de beaux airs tous les jours (Force 3 à 4). La météo n'était pas compliquée : du soleil et des grains, des grains et du soleil. Durant une étape, nous nous sommes fait un peu secouer dans de beaux talus, heureusement que Gin avait pris son CD de Bob Marley pour nous tranquilliser (« get up, stand up, get up for your rights »).



On n'a jamais passé la ligne en tête mais nous au moins on a vu des dauphins, nah !

Le retour fut un peu cauchemardesque avec Air France. Philippe a bien failli se faire tabasser à l'aéroport de St-Martin vu qu'il avait tiré un bord un peu limite dans la queue.

En résumé, ça vaut quand même pas l'île de Peilz mais ça vaut le détour.

De toute façon, des beaux airs tous les jours, du soleil, des langoustes grillées, des vols en ULM au-dessus d'Anegada, du sable blanc, de l'eau transparente et chaude, c'est tellement commun qu'on s'en lasse assez vite ...

BVI

(un article avec photo et film se trouve sur le site [www.cvvi.ch](http://www.cvvi.ch) rubrique activités )



## CONCOURS DU SKI CLUB

Comme chaque année le Cercle de la Voile est invité à participer au concours interne du ski club. Trois équipes ont fait le déplacement pour se mesurer aux autres sociétés locales. Le samedi 23 février une vraie tempête nous attendait aux Crosets.

Un vrai temps à ne pas mettre un marin dehors. C'est alors que le sauvetage, dans de telles conditions, fut la seule société à avoir réussi à tirer son épingle du jeu. Emmené de main de maître par Monsieur Daniel Vasta, le sauvetage a remporté la première place et la coupe inter-sociétés. Le CVVI s'est placé en dauphin.

Toutes nos félicitations et à l'année prochaine.

Claude Pittier



## NETTOYAGE DU CLUB HOUSE

Le 16 mars 2002 foule des grands jours pour le nettoyage. Effectivement, suite à la convocation, beaucoup de membres étaient présents et le travail fut rondement exécuté.

Un peu de peinture sur la façade lac, nettoyage intérieur, aspirateur, vitres, nettoyage du fusil, entretien des bateaux de l'école de voile, tous ces chantiers animaient l'intérieur et les abords du Club.

Remerciements chaleureux à toute l'équipe qui a œuvré dans une bonne ambiance.

Merci à Michel Diserens qui nous a offert l'apéritif.

Le Comité





## REFECTION DU MOUILLEUR

Comme promis, le "mouilleur" a été remis à neuf ; la coque a été dérivetée, redressée, renforcée, rivetée et étanchéifiée. La peinture intérieure a été refaite. Vifs remerciements à l'atelier « Plateforme Jeunesse » de Bex qui a effectué le travail et à son responsable Monsieur Jean-Marc Thevenaz. Remerciements aussi à la Société Echenard SA qui a effectué gratuitement le transport.  
Le Comité



## WEBCAM

Vous avez peut-être remarqué que durant la pause hivernale, il y a eu des périodes sans images. En effet, la connexion sur internet par ligne commutée utilisée jusqu'alors pour la mise à jour des images sur le site CVVi a montré ses limites. En effet, avec cette technique, si l'on veut une mise à jour toutes les trois minutes, le coût de communication prend l'ascenseur.

Heureusement, une nouvelle technique existe maintenant pour être connecté en permanence sur internet et ceci pour un coût nettement moins élevé et c'est le passage d'une connexion à l'autre qui a provoqué ces perturbations.

Grâce à l'ADSL, vous disposez maintenant d'un taux de rafraîchissement d'environ une image toutes les trois minutes !

MB



## DISTRIBUTION DU COIN-COIN ET DU COURRIER

Vous savez tous que la poste augmente constamment ses frais d'expédition. Vous pensez bien que le but d'un club de voile est de promouvoir la voile et non de dépenser son argent en frais généraux. Le CVVi a décidé un jour d'avoir un site officiel sur internet (bien pratique pour consulter les classements et les photos de la dernière régata ou pour voir s'il y a du vent etc..)

Il a aussi décidé de distribuer un petit journal : le Coin-Coin.

Le Coin-Coin est dès maintenant disponible sous forme de fichier pdf. C'est-à-dire que vous pouvez avoir ce fichier sur votre ordinateur afin de le consulter hors ligne et/ou de l'imprimer en couleur.

Mon idée est : si tous les membres équipés d'internet nous communiquent leur adresse E-Mail ainsi que leur approbation, nous pourrions leur envoyer le Coin-Coin et tout le courrier par E-Mail et supprimer ainsi petit à petit tout le courrier papier.

Si vous êtes en accord avec ce qui précède, que vous avez internet et une adresse E-Mail, veuillez, SVP, envoyer un mail à [info@cvvi.ch](mailto:info@cvvi.ch) dans lequel vous stipulez que vous ne désirez plus recevoir de courrier par lettre, mais par mail et nous modifierons vos coordonnées dans ce sens.

Il y a un avantage pour vous : le Coin-Coin papier est en noir/blanc. Le Coin-Coin pdf est en couleurs. Merci d'avance de répondre nombreux à cette demande et à bientôt sur l'eau.

Michel 1er



## COURS DE VOILE D'ETE

L'Ecole de voile du CVVT (Cercle de la Voile Vevey-la Tour-de-Peilz) propose des cours de voile pendant les vacances d'été.

Les leçons sont données par un moniteur professionnel, sur un Optimist pour les plus jeunes et sur un Laser ou un 420 pour les autres. Les groupes sont de 9 enfants maximum pour les Optimist et de 5 pour les dériveurs plus évolués.

Le cours a pour but d'enseigner aux enfants les bases de la navigation, de la météo, ainsi que l'apprentissage des nœuds et de la préparation du matériel. Mais tout d'abord, ils sont rendus attentifs aux mesures de sécurité essentielles sur le plan d'eau.

Pour tout renseignement complémentaire, la responsable se tient à votre entière disposition.

**Responsable :** Christine Massard, Ch. de la Paisible 29, 1814 La Tour-de-Peilz  
Tél. et fax : 021/971.12.15

Notre traditionnelle Solitaire du Haut Lac est dotée d'une  
planche de prix fournis par les vigneron encaveurs  
suivants :

**La Cave des Rois    Grognuz Frères**  
**1844 Villeneuve**  
**Tél 021/960.20.38**

**Jean-Jacques Bertholet**  
**Gd-Rue 36**  
**1844 Villeneuve**  
**Tél 021/960.35.90**

**Scex du Châtelard    Daniel Allamand**  
**1844 Villeneuve**  
**Tél 021/960.18.66**

**Cave des Moines    Norbert Diserens**  
**Rte des Moines 9**  
**1844 Villeneuve**  
**Tél 021/960.12.01**

**Les Cuaz    Michel Diserens et fils**  
**Rue du Quai 12**  
**1844 Villeneuve**  
**Tél 021/960.30.09**

**Louis Amiguet**  
**Gd-Rue 25**  
**1844 Villeneuve**  
**Tél 021/960.10.22**

Le CVVi les remercie de leur don et de leur fidélité.